

صيام شوال

LE JEÛNE DE CHAWWAL

RETRANSCRIPTION D'UN COURS DISPENSÉ PAR
BOUZIANE ABU SOUHAIL (حفيظ الله)



scienceprofitable

Le jeûne de Shawwal

Le jeûne surérogatoire est tout jeûne en dehors du jeûne de Ramadan.

D'après Abu Hurayra, le prophète (ﷺ) a dit : « **Le jeûne est une protection.** »
Rapporté par Al-Bukhari et Muslim

Et nous avons vu que le jeûne éteint les péchés comme l'eau éteint le feu.

D'après Sahl Ibn Sa'd, le prophète (ﷺ) a dit : « **Au Paradis, il y a une porte, dite "Ar-Rayyan" par laquelle entreront les jeûneurs, au jour de la Résurrection et nul à part eux n'entrera. On dira : "Où sont les jeûneurs ?". Et ceux-ci d'entrer. Dès le passage de leur dernier, cette porte se fermera et nul autre n'entrera plus.** »

Rapporté par Al-Bukhari et Muslim

Ici ce ne sont pas les jeûneurs du mois de Ramadan qui sont visés, car le Ramadan concerne tous ceux qui remplissent les conditions pour le jeûner. Ce sont plutôt ceux qui jeûnent beaucoup le reste de l'année qui sont concernés.

D'après Abu Sa'id Al-Khudri, le prophète (ﷺ) a dit : « **Celui qui jeûne un jour dans le sentier d'Allah, Allah éloigne son visage de l'Enfer d'une distance de 70 ans [de marche].** »

Rapporté par Al-Bukhari et Muslim

Ici il y a deux avis sur l'interprétation du sentier d'Allah :

- Certains savants ont dit que cela signifie que la personne jeûne en étant dans le sentier d'Allah, c'est-à-dire en étant en djihad (combat). Cet avis est rapporté par Ibn Al-Jawzi, Ibn Daqiq Al-'id, An-Nawawi et As-San'ani. Ces savants voient que celui qui jeûne un jour en combattant dans le sentier d'Allah alors Allah l'éloigne de l'enfer d'une distance de 70 années de marche.
- Le deuxième avis est que cela signifie être dans l'adoration d'Allah, c'est-à-dire jeûner en se rapprochant d'Allah. C'est l'avis de l'imam Al-Qurtubi.

Et Ibn Hajar Al-'Asqalani dit dans Fath Al-Bari que ce hadith englobe les deux avis, donc les deux sont justes.

Parmi les meilleures œuvres surérogatoires que l'on peut accomplir, il y a le jeûne, comme ceci a été rapporté dans le hadith qudsi.

Le prophète (ﷺ) a dit qu'Allah a dit : « **Tous les actes des enfants d'Adam sont pour lui, sauf le jeûne. Il est pour Moi et Moi seul en connaît la rétribution.** »
Rapporté par Al-Bukhari et Muslim

Les savants disent que le jeûne a une importance particulière par rapport aux autres adorations parce que ce hadith corrobore cela, Allah a réservé le jeûne pour Lui. Et nous connaissons la récompense de tous les actes d'adoration en dehors du jeûne, seul Allah en connaît la rétribution. Ça veut dire que la rétribution du jeûneur est immense.

Le prophète (ﷺ) a dit qu'Allah a dit : « **C'est un secret entre Moi et Mon serviteur.** »

Également, le jeûne est la seule adoration où la sincérité pour Allah (al-ikhlas) est supérieure par rapport aux autres actes d'adoration car elle ne se voit pas. Lorsqu'une personne jeûne, on ne le voit pas. Alors que quand elle prie, quand elle donne la zakat, quand elle fait la 'omra, le pèlerinage, les ablutions, la lecture du Coran, on peut voir tous ces actes contrairement au jeûne.

Les savants disent que le jeûne regroupe les trois types de patience :

- la patience dans l'adoration d'Allah : on patiente sur la faim, la soif et les désirs ;
- la patience face à la désobéissance d'Allah : on patiente pour ne pas commettre des péchés (on baisse le regard, on évite de mentir, de se disputer, de faire de la médisance, etc.) ;
- la patience sur le décret d'Allah.

Sourate Az-Zumar, verset 10 :

إِنَّمَا يُوفَّى الصَّابِرُونَ أَجْرَهُمْ بِغَيْرِ حِسَابٍ

[...] et les endurants auront leur pleine récompense sans compter.

Donc Allah a promis une récompense sans aucune limite pour ceux qui patientent.

Il est recommandé de jeûner les six jours de Shawwal comme ceci a été rapporté du prophète (ﷺ) : « **Celui qui jeûne le Ramadan puis le fait suivre de six jours de Shawwal sera comme s'il avait jeûné tout le temps.** »
Rapporté par Muslim

C'est-à-dire qu'il a l'équivalent en récompense d'une année entière de jeûne.

Et il ne faut pas prêter attention à ceux qui viennent perturber les gens et leur mettre des ambiguïtés en disant qu'il est détestable de jeûner les six jours de Shawwal car l'imam Malik et les pieux prédécesseurs ne l'ont pas fait. Ceci est un mensonge sur l'imam Malik et les pieux prédécesseurs car le prophète (ﷺ) a jeûné et le hadith est dans Sahih Muslim, c'est un hadith authentique. Comment peut-on dire qu'il est détestable de jeûner ces six jours alors que le prophète (ﷺ) a incité à les jeûner et qu'en plus celui qui les jeûne a l'équivalent en récompense d'une année entière de jeûne ?

Ces gens-là n'ont aucun argument parce qu'ils disent que l'imam Malik ou ses élèves n'ont pas jeûné, mais cela n'est pas un argument. « Allah a dit, le prophète (ﷺ) a dit, les quatre califes ont dit », voilà ce qu'est un argument. Parce que le prophète (ﷺ) a dit : « **[...] Accrochez-vous à ma Sunna et à celle des califes bien guidés. Saisissez-là de toutes vos forces et méfiez-vous des innovations, car toute innovation est égarement.** »

Rapporté par Abu Dawud, At-Tirmidhi et authentifié par shaykh Al-Albani

Donc le fait de rapporter la parole d'un des quatre imams sur laquelle on n'a pas de preuve n'est pas un argument. On ne prend pas cela. Comme l'a dit l'imam Malik : « De chaque personne on prend la parole et on la rejette, sauf pour celui qui est dans cette tombe » et il a pointé du doigt la tombe du prophète (ﷺ).

Ceci était une parenthèse sur l'importance de jeûner les six jours de Shawwal et sur le fait de ne pas tenir compte des gens qui viennent perturber et dire que tarawih est une innovation, que jeûner six jours de Shawwal est détestable, etc. Tout cela est de l'égarement, personne ne les a précédé dans ces paroles.